

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le **jeudi 15 janvier 2015**, à 20H 30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire.

Absent excusé : Néant

Secrétaire de séance : Monsieur Hervé MOITIE

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 04 décembre 2014.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir observer une minute de silence en hommage aux victimes des attentats de Charlie Hebdo, de Montrouge et de Porte de Vincennes.

1/ Convention avec la pension des «Quat'Pattes».

Monsieur Le Maire donne lecture de la convention proposée par la pension des « Quat'Pattes » concernant le mise en fourrière des chiens et chats errants sur la commune et, demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à signer ladite convention. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré avec 14 voix pour et une abstention, autorise le Maire à signer la convention avec la pension des «Quat'Pattes ».

2/Sdem 50 : Demandes d'adhésion de la commune d'Agon-Coutainville et du SPIE de Bricquebec.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu du Syndicat d'Electricité de la Manche une demande d'approbation pour l'adhésion de la Commune d'Agon-Coutainville et du SPIE de Bricquebec. Monsieur Le Maire demande donc au Conseil Municipal de bien vouloir approuver ces deux adhésions. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité autorise les adhésions ci-dessus.

3/Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2015

Afin de pouvoir liquider et mandater les dépenses d'investissement avant l'adoption du budget 2015, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à hauteur de 25% des crédits ouverts de l'année 2014 jusqu'au vote du budget 2015. Il est rappelé que cela permet de ne pas réunir d'urgence le Conseil Municipal notamment en cas d'investissement imprévisible et indispensable. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité autorise les dispositions ci-dessus.

4/Suppression du poste d'Attaché territorial.

Suite au départ en retraite de Madame Françoise QUENAULT le 31 décembre 2014, le poste d'Attaché territorial doit être supprimé. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité autorise la suppression du poste ci-dessus.

5/Annulation de la délibération concernant la suppression d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe

Lors de la séance du Conseil Municipal du 04 décembre 2014, le Conseil Municipal avait délibéré et autorisé à l'unanimité la suppression du poste d'adjoint technique territorial de 2ème classe pour une durée de travail hebdomadaire de 16h80%/35 H ou 16H48 mn/35H. Suite à une modification de la procédure, cette délibération doit être annulée. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité autorise l'annulation de la délibération ci-dessus.

6/Commissions communales et intercommunales

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la commission du personnel se réunira le mardi 27 janvier 2015 à 18 heures 30 à la Mairie.

7/ Questions diverses

Date limite du vote du budget 2015 : 15/04/2015

Devis à demander pour la préparation du budget :

- * Cantine : inox, chariot, sèche-linge,
- * Salle polyvalente : chaises et tables, extension salle polyvalente (tapis),
- * Mairie : Vidéoprojecteur, porte du bureau du Maire, stores pour la fenêtre du bureau du secrétariat, logiciel cimetière,

- * Atelier : remorque, rouleau,
- * Eglise : réparation vitrail, réfection de toiture, cloches,
- * Contrôle électricité : école et cantine,
- * voirie : travaux Hamel Es Ronches,
- * école : portes anti-panique,
- * logements communaux : détecteurs de fumée,
- * salle des aînés : urinoir,
- * lavoir Hameau Cauchon.

Un arbitrage sera fait selon les possibilités du budget.

dossier d'urbanisme :

- dépôt de deux certificats d'urbanisme d'information,
- dépôt d'une déclaration préalable : modification porte garage en baie vitrée,
- dépôt d'une déclaration préalable : rénovation d'une charpente et toiture en plaques ondulées de couleur ardoise (bas acier),

Arrêté modificatif zone agglomération rd 412/rd 413

Monsieur le Maire donne lecture de l'arrêté pris le 07/01/2015 concernant la modification de la zone agglomération sur les routes départementales 412/413. En effet, suite à la modification du parking des Carrières, la zone agglomération a été modifiée de quelques mètres.

Réunion UDAF du 30/01/2015 pour les membres du CCAS

Les membres du CCAS vont participer à la réunion du 30/01/2015 organisée par l'UDAF le 30/01 prochain à Valognes. Le but de cette réunion étant de préciser les missions et le champ d'intervention d'un CCAS, participer à l'analyse des besoins sociaux de la commune, différencier les aides légales des aides financières...

Goûter des aînés du 14/01/2015

Monsieur Le Maire tient à remercier Sandrine HARDOUIN pour la réalisation du diaporama (photos donnés par Michel GUERARD). Une vingtaine de personnes étaient présentes.

Voirie

Une commission voirie aura lieu suite aux fortes pluies récentes.

Visite du Conseil Général le 13/01/2015 :

- un revêtement bicouche va être réalisé aux Carrières à l'arrêt de bus.
- RD 901 : Hamel Es Ronches. Les services du Conseil Général vont effectuer une étude sur les travaux nécessaires pour sécuriser la traversée du Hamel Es Ronches. Le coût de cette étude représente 5% du montant des travaux estimés.

Ecole

Une entreprise est intervenue suite aux dernières inondations. Une buse bouchée a été remplacée par une buse d'un diamètre de 200 sur une longueur de 30 m environ.

RD 901 – Prés de l'aéroport : attention à l'aquaplaning (des travaux pour supprimer ce risque ont pourtant été réalisés).

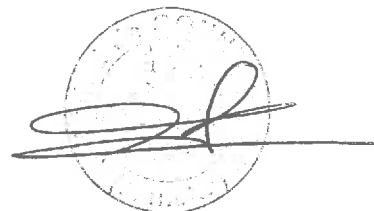
Site Internet Les assistantes maternelles de la commune vont être contactées pour savoir si elles souhaitent figurer sur le site internet communal.

Eclairage public la mise en service de la route des Vaux a été faite.

La séance est levée à 21h45 minutes.



Le Secrétaire de séance,
Hervé NOITIÉ



Le Maire,
Luc DUFOUR